

Formulaire d'inscription

Nom : Prénom :

Adresse :

E-mail : Téléphone :

Profession :

Dates :

Merci de préciser à quel stage vous vous inscrivez (site internet pour les dates)

Fait le : Signature :

Lieu :

La Brally 69510 YZERON
ou 38690 LONGECHENAL

Tarifs :

Hébergement : 30 €

La partie hébergement sera à régler sur place auprès de nos hôtes.

Stage 1,5 jours : 130 €

Repas Participatifs

La partie repas est à la charge de chacun. Il est demandé à chacun d'apporter un plat salé et sucré que nous partagerons tous ensemble pour le repas du soir, le petit déjeuner et le repas du midi.

Cela permettra de tisser d'autres liens également entre les participants.

STAGE DE CHAMANISME AU TAMBOUR



ALLER A LA
RENCONTRE
DE SES PEURS

INSTITUT SHAN MING
www.institutshanming.com

*Aller à la rencontre de ses peurs
par la voie Chamanique :*

Ce stage vous permettra :

- De découvrir par vous même et pour vous même quels sont vos peurs et quels sont leurs impacts sur votre vie*
- De découvrir des techniques permettant de les regarder et de les transformer pour libérer vos forces intérieures*
- ...*

Des méditations, des exercices d'ancrage, des chants, réapprendre la force de ce que sont les non-faire et communier simplement avec la nature compléteront le programme de cette rencontre.

A prendre avec soi :

Selon la saison :

Vêtements de pluie / vêtements chauds / Grosses chaussettes

Lampe torche

Chaussures de marche ou baskets tenant bien le pied

Une couverture / Un tapis de sol

Un coussin / Un sac de couchage

Un cahier de prise de note / stylo / crayons de couleurs / Papier dessin

Objets chamaniques personnels si vous en avez déjà :

Tambours, hochets, guimbardes, ...

Des tambours et hochets seront à disposition durant le stage

Modalités de réservation

Afin de confirmer votre présence, nous vous remercions de nous faire parvenir un chèque d'arrhes de 50 euros par personne à l'ordre de Yvan Cordier-Duperray ainsi que le formulaire d'inscription à :

Institut Shan Ming

14, rue des Pierres Plantées

69001 Lyon

Au plus tard un mois avant la date choisie.

Pour des raisons d'organisation, le règlement de la totalité (ou du complément en cas d'arrhes versées en amont) est demandé à un mois de la date du stage.

Aucune annulation ne sera acceptée à moins d'un mois de la date du stage sauf cas de force majeure.

Les arrhes seront alors intégralement encaissées.

A moins de 15 jours de la date du stage l'intégralité du montant sera demandée.